Trame verte et bleue, périmètres d'inventaire et de protection, obstacles

Révision du Schéma Directeur de la région agenaise et élaboration du SCoT du Pays de l'Agenais

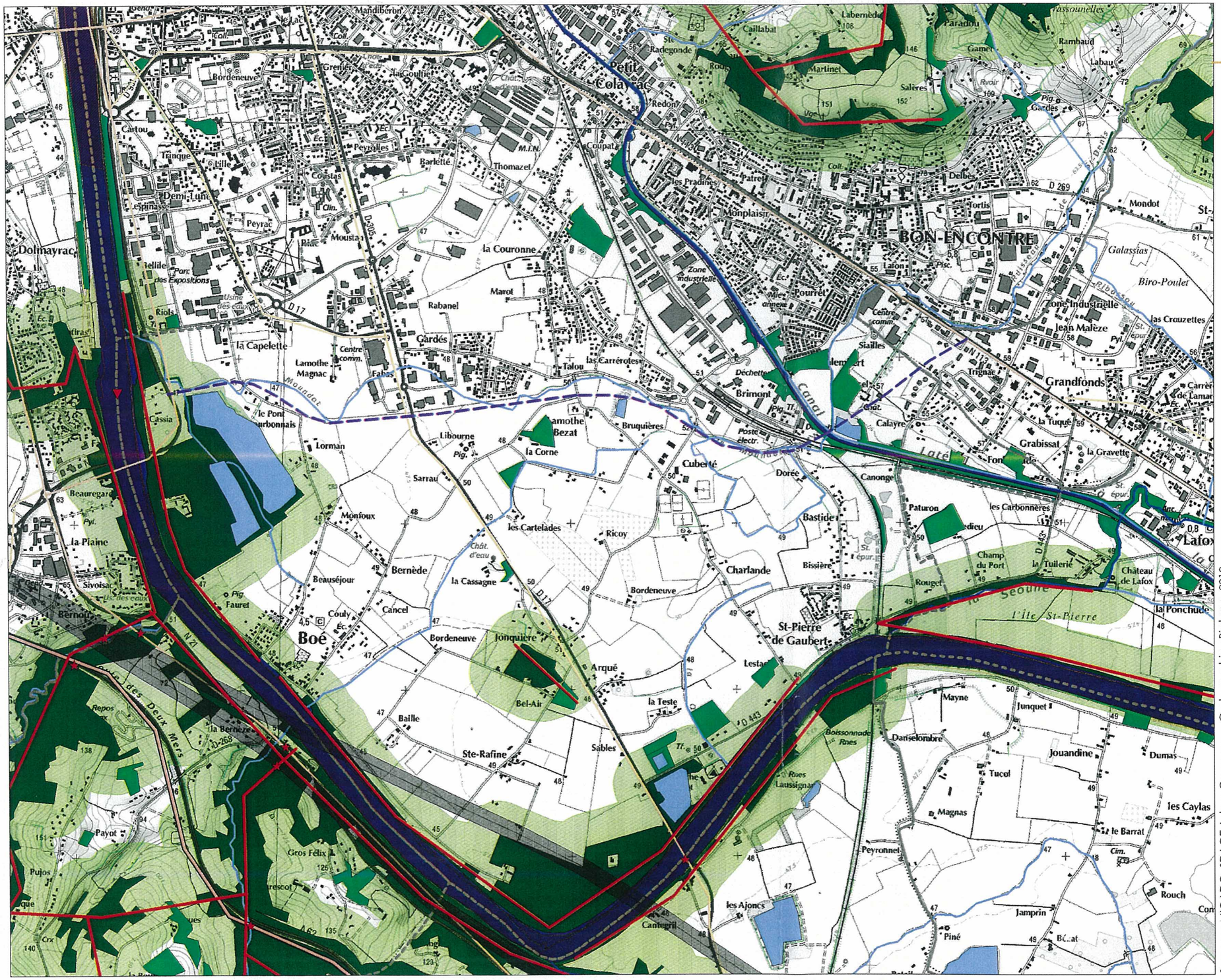

Trame verte

- Réservoir de biodiversité
- Ilot
- Haies et autres alignements d'arbres
- Ripisylves et alignements arborés en bordure de cours d'eau

Trame bleue

- Continuités principales (Garonne, Masse, Deux Séounes et le Gers)
- Continuités secondaires
- Plan d'eau

Périmètres de protection et d'inventaire

- Périmètres de protection
- Périmètres d'inventaire

Obstacles

- Zones urbanisées et habitations
- A62
- Routes nationales
- Routes départementales
- Points de conflits
- Barrages (source : SIE Adour Garonne)
- Obstacles à l'écoulement sur cours d'eau (source : ROE-ONEMA)

Projet d'infrastructure à titre indicatif (sous réserve de modification) :

- Projet de la LGV
- Déviation de Camélat
- Rocade de Beauregard - RD813

Prescritpion du SCoT déterminant les continuités écologiquesà préserver ou à rétablir (cf.note explicative pour la bonne compréhension de cette prescrition) :

- Continuités écologiques à préserver ou à rétablir
- Espace "tampon" permettant d'établir les continuités écologiques

- Communes du Pays de l'Agenais
- Pays de l'Agenais

N

Sources : MIGADO, SDAGE Adour-Garonne - Cartographie : Biotope, 2010

CITADIA